

SÉMINAIRE

QUESTIONS DE LINGUISTIQUE

THÉORIQUE

2015

Philippe Monneret
Université de Bourgogne / GReLiSC (EA 4178 CPTC)

Bâtiment Droit-Lettres. Salle du Conseil Lettres

Mardi 20 janvier (14h-16h)

Présentation et introduction du séminaire
Philippe Monneret (Université de Bourgogne)

Cette séance inaugurale aura pour objectif, à partir du programme du séminaire, de donner un aperçu de la diversité des sciences du langage, et en particulier de défendre l'idée que la linguistique ne perd pas son identité en s'ouvrant aux autres disciplines qui prennent le langage ou les langues pour objet d'étude. Autrement dit, on défendra l'idée que tout discours au sujet du langage, des langues, de l'activité discursive, gagne à être intégré au domaine des sciences du langage, et que l'analyse des vecteurs de structuration ou d'unification qui organisent ce domaine sont l'objet d'une perspective spécifique : celle de la linguistique théorique.

Mardi 3 février (14h-16h)

« L'amalgame : un aperçu historique »
Jean-Michel Fortis (CNRS. Université de Paris Diderot - Paris VII)

Cet exposé propose d'explorer l'histoire de la notion d'*amalgame* (en anglais : *blending*). Cette notion a pour la première fois été dotée d'un statut théorique chez les néogrammairiens, sous le nom de "contamination", terme forgé par Hermann Paul. La contamination a une parenté étroite avec la notion d'analogie, qui servait à rendre compte de certaines exceptions aux lois phonétiques. En raison de la priorité accordée aux phénomènes non-intentionnels, l'étude des contaminations a fourni le cadre des premières analyses systématiques des lapsus.

L'étude principalement synchronique et morphologique des amalgames lexicaux constitue une filière qui est, semble-t-il, postérieure aux néogrammairiens et relativement indépendante, même s'il existe des points de contact. L'évolution de cette filière, les définitions et les typologies des amalgames qui ont été proposées dans la littérature font l'objet d'un examen particulier.

La dernière partie tente de retracer une dernière filière, qui est née au sein de la linguistique cognitive. On montre que cette filière, par des voies originales, reconduit une configuration théorique qui, par certains aspects, rappelle les néogrammairiens.

Mardi 10 février (14h-16h)

« La Théorie des Objets Discursifs : propositions pour une sémantique du discours centrée sur les formes linguistiques »

Julien Longhi (Université de Cergy-Pontoise)

L'analyse du discours, notamment de tradition française, s'intéresse aux formes linguistiques, et a développé de nombreux concepts et outils pour rendre possible l'analyse de différents corpus devant permettre de répondre à des questionnements divers. Cependant, la notion même de forme reste souvent un impensé : l'objectif de cette intervention est de thématiser de manière rigoureuse la notion de forme en analyse du discours, afin de montrer en quoi sa définition dans le cadre d'une sémantique du discours permettrait de résoudre l'articulation des concepts tels que la nomination et la référence d'un côté, et la conception instable des formes linguistiques avec le concept de catégorisation par exemple, d'un autre côté.

Le concept de forme doit selon nous être pris « au sérieux » par l'analyse du discours, au sens où il convient de distinguer les différents paliers de l'analyse linguistique et discursive au niveau même de cette forme. En sémantique, cette notion de forme a été thématisée au début des années 2000 par Pierre Cadiot et Yves-Marie Visetti par le concept de *forme sémantique* (après Rastier dans le cadre de la sémantique des textes). Cette théorie propose une saisie du sens qui ne fonctionne plus sur un modèle d'actualisation (sur le mode langue/discours, potentiel/effectif, etc.) ni sur le mode componentiel (agrégation de traits sémantiques ou de sèmes) mais qui se fonde sur une nécessaire prise en compte globale des trois phases de sens, les motifs, les profils, et les thèmes. L'ambition de la *Théorie des Objets Discursifs* que nous proposons est d'intégrer de manière constitutive à cette notion de forme la dimension sociodiscursive, qui devient en dernière instance la prise en compte du fond sociodiscursif propre à un discours. Cette prise en compte du fond sociodiscursif relève en fait de ce que Georges-Elia Sarfati (2008, 2011) a théorisé dans sa reprise du concept de sens commun d'un point de vue linguistique et discursif. Il s'agira ainsi notamment de prendre en compte la question de la « motivation » des objets discursifs saisissables avec le terme de « motif », mais de distinguer également ce qui pourrait relever d'emplois faisant droit à des stabilisations antérieures fortement enregistrées (motif parce-que) ou consister en une forme d'innovation sémantique, en s'appuyant sur la créativité sémantique (motif en-vue-de), pour faire écho à la distinction d'Alfred Schütz. Finalement, la *Théorie des Objets Discursifs* vise à décrire de manière sémantique les formations de sens (Institutions de sens ou Communautés de sens), à travers de déploiement des formes sociodiscursives qui les caractérisent.

Les pistes de discussion pourront également intéresser les questions d'apprentissage des langues, à travers la question de la transposition des formes sociodiscursives d'une langue à l'autre.

Mardi 17 février (14h-16h)

« Dysphasie et linguistique cognitive : un modèle pour l'acquisition du langage ? »

Christophe Parisse (Université de Paris Ouest Nanterre La Défense)

La dysphasie est un trouble général du développement du langage oral chez l'enfant qui ne touche, par définition même, pas d'autres fonctions que celle du langage de manière massive. Les causes de ce trouble sont encore largement inconnues mais, depuis plus de cinquante ans, tous les domaines de la cognition et du langage ont été proposés comme solutions éventuelles à cette énigme. De ce fait, les propositions les plus récentes suggèrent des explications multiples ou multifactorielles.

La linguistique cognitive, de par son ancrage mêlant linguistique et cognition, et par ses préoccupations recouvrant celles de la psycholinguistique, représente un nouveau modèle théorique pour mieux comprendre et appréhender les troubles de développement du langage.

Cette conférence s'attachera à décrire comment peuvent s'articuler linguistique cognitive et troubles du langage, comment nous avons développé des recherches basées sur ces principes et comment on peut espérer, grâce à ce modèle, améliorer notre compréhension de la dysphasie et de sa remédiation.

Mardi 3 mars (14h-16h)

« Résolution automatique du sens de mots disparus (ou inconnus d'une autre langue) : CrealGraphe »

Xavier-Laurent Salvador (Université de Paris XIII)

La représentation des savoirs anciens est un enjeu pour le lexicographe moderne dont le cahier des charges consiste à proposer des stratégies de repérage automatique des traits sémantiques d'un objet dans l'ensemble du corpus textuel réuni sous forme d'encyclopédie ou de dictionnaire. L'enjeu est de taille dans le cadre d'une encyclopédie de langue ancienne qui mêle un enjeu épistémologique : repérer les notions de l'ancien temps ; mais également technologique : comment offrir le moyen au lecteur curieux de cerner par approximations successives le mot, disparu aujourd'hui, désignant une notion qui bien souvent n'existait pas encore. Enfin, il est important d'intégrer une notion fondamentale de ce travail, qui consiste à croiser les lexiques modernes et anciens pour, à la façon d'un tamis, valider l'exhaustivité du spectre de langue spécialisée représenté par la nomenclature. De ce travail naît une représentation fine de la cartographie des savoirs anciens. Nous proposerons donc des exemples concrets de ces travaux de repérage à travers le DFSM (l'anatomie médiévale, la phytographie).

Jeudi 5 mars (10h-12h)

« Aspects du sentiment linguistique »

Gilles Siouffi (Université de Paris IV- Sorbonne)

Une des difficultés que rencontrent bon nombre de chercheurs en sciences du langage aujourd'hui est la tendance à la réification des objets linguistiques qui s'observe dans le domaine depuis l'époque structuraliste. Cette conférence se propose d'examiner une manière de contourner ce problème par le biais de la notion de sentiment linguistique. Une première partie sera consacrée à une réflexion de nature terminologique et théorique sur le contenu dont on peut investir la notion. La deuxième partie se consacrera à trois études de cas qui montreront l'opérativité possible de la notion de sentiment linguistique dans des domaines où la description est allée souvent loin dans des directions objectivantes : la phonétique, le lexique et la syntaxe. On élargira enfin le propos aux liens entre sentiment linguistique et changement.

Mardi 10 mars (14h-16h)

« Notes pour une linguistique de l'écrit »

Antoine Gautier (Université de Paris IV- Sorbonne)

Le débat qui anime toujours la linguistique sur la question des rapports entre oral et écrit remonte aux premières spéculations sur le langage ; on en trouve les préludes chez Platon (*Phèdre*), puis une théorisation plus développée chez Aristote (*De l'interprétation*, 16a), qui fait de l'écrit une simple image des mots que la parole exprime pour traduire les mouvements de l'âme. S'inscrivant dans la continuité lointaine du Stagirite, le *Cours de linguistique générale* ne verra dans l'écriture qu'un « travestissement » de la langue. C'est donc peu de dire que la tradition logocentriste, qui affirme le caractère secondaire de l'écriture par rapport à l'oral, est implantée de longue date dans l'histoire des idées linguistiques.

Une telle position est-elle encore soutenable aujourd'hui ?

Les développements de la psychologie, des neurosciences, mais aussi l'histoire de l'écriture et des sciences du langage invitent à penser que ce n'est pas le cas. En nous éloignant du débat qui oppose logocentristes et autonomistes, nous nous interrogerons sur les conditions de développement d'une linguistique de l'écrit en observant le sentiment linguistique sur les réseaux sociaux, la psychologie de la ponctuation, et l'impact de l'alphabétisation sur l'architecture fonctionnelle du cerveau.

Vendredi 20 mars (14h-16h)

« Théorie de l'absence de narrateur / théorie du narrateur optionnel : étude critique de quelques propositions récentes. Pour une histoire des concepts en théorie narrative »
Sylvie Patron (Université de Paris Diderot – Paris VII)

Le narrateur est le concept de base de la narratologie classique, repris dans la plupart des narratologies postclassiques (théorie pan-narratoriales, angl. *pan-narrator theories*). Pour ces théories, la présence d'un narrateur fictionnel, explicite ou implicite, est constitutive de la définition du récit de fiction. Je me propose de passer en revue quelques-uns des travaux récents visant à contester les théories pan-narratoriales, au profit d'un optionalisme (thèse du caractère optionnel du narrateur dans la théorie et l'analyse du récit de fiction). Par « récentes », j'entends des articles ou des chapitres de livres appartenant à l'ère de la narratologie nouvelle ou postclassique (Richard Walsh 1997, repris dans Walsh 2007, 69-85 ; Berys Gaut 2003 ; Andrew Kania 2005 ; Katherine Thomson-Jones 2007 et 2009 ; Gregory Currie 2010 ; Tilmann Köppe et Jan Stühling 2011 ; Uri Margolin 2011a), par opposition à ceux qui se sont écrits contre la narratologie classique (S.-Y. Kuroda 1973, 1974, 1975, repris dans Kuroda 2012 ; Ann Banfield 1973, 1978a, 1978b, 1982), voire avant la date généralement admise de son avènement (Käte Hamburger 1957, 2^e éd. révisée 1968).

Après quelques remarques préliminaires de nature terminologique, je présenterai brièvement les différentes propositions mentionnées ci-dessus et les relations qu'elles entretiennent (ou qu'elles n'entretiennent pas) entre elles et avec les propositions de la première génération (celles de Kuroda et Banfield notamment). Je proposerai une synthèse des arguments avancés en faveur de la théorie du narrateur optionnel. Le premier argument concerne la faiblesse des arguments de la théorie adverse, mais les théoriciens optionalistes s'appuient également sur d'autres données, théoriques ou critico-interprétatives. Dans la deuxième partie de cet article, je reviendrai sur l'absence de perspective historique de la plupart des propositions en question et je relèverai quelques erreurs ou approximations dans certaines présentations de l'histoire du concept de narrateur. Dans la troisième et dernière partie, j'essaierai de montrer ce qu'une histoire des théories littéraires, empruntant au modèle de l'histoire des théories linguistiques telle qu'elle est conçue par ce qu'on appelle

l'« école française », en lien étroit avec l'épistémologie, plus qu'avec l'historiographie pure et simple, peut apporter au débat entre les théories pan-narratoriales et les théories du narrateur optionnel.

Mardi 24 mars (14h-16h)

« L'espéranto : origine, originalité et évolution »

Olivier Buisson (Centre culturel d'espéranto de Dijon)

Phénomène complexe sous son apparente simplicité, l'espéranto peut être étudié sous différents aspects :

- comme exemple de langue construite parmi quelques centaines, il peut être abordé en tant que phénomène de création consciente d'un langage, soit isolément, soit en rapport avec les autres interlangues. Nous découvrirons les principes qui ont présidés à sa genèse.
- comme phénomène idéologique. Par-delà son rôle d'outil de communication, l'idée interne de l'espéranto et sa vocation culturelle le singularise des autres projets de langues auxiliaires. La déclaration sur l'espérantisme, adoptée lors du 1er congrès international en 1905, est à ce titre révélatrice: « L'espérantisme est l'effort pour répandre dans le monde entier l'usage d'une langue humaine neutre qui, sans s'immiscer dans les affaires intérieures des peuples et sans viser le moins du monde à éliminer les langues nationales existantes, donnerait aux hommes des diverses nations la possibilité de se comprendre ; qui pourrait servir de langue de conciliation au sein des institutions des pays où diverses nationalités sont en conflit linguistique ; et dans laquelle pourraient être publiées les œuvres qui ont un égal intérêt pour tous les peuples. Toute autre idée ou aspiration que tel ou tel espérantiste associe à l'espérantisme est son affaire purement privée, dont l'espérantisme n'est pas responsable. »
- enfin comme évolution d'une intuition personnelle vers une langue vivante à part entière. De par les interactions ininterrompues qu'il a permis au cours de ses 127 ans d'histoire, s'est constitué un mouvement qui s'étend dans le monde entier dans plus de cent vingt pays.

Mardi 31 mars (14h-16h)

« Pourquoi y a-t-il du sens plutôt que rien ? Linéaments d'une sémiotique cognitive »

Jean-Marie Klinkenberg (Université de Liège)

Les théories de la signification — et au premier rang d'entre elles la linguistique et la sémiotique — sont nombreuses. Mais elles répugnent à affronter la question de savoir comment et pourquoi naît le sens.

Une sémiotique cognitiviste prend à contrepied la conception autonomiste, pour laquelle le sens est dépourvu d'input et d'output. Sa thèse est que le sens est toujours issu de l'expérience sensorielle — ce que l'on peut établir de manière non spéculative — et qu'il retourne au monde via l'action.

En faisant le point sur cette question de la sémiogenèse, l'exposé présentera schématiquement la structure de base de la perception — qualités, entités, interactions —, qui permet la production de sens et rend compte de phénomènes qui sont des postulats pour la linguistique et pour maints courants sémiotiques, comme le caractère différentiel et négatif de la valeur.

L'observation de la complexification des systèmes symboliques (débouchant sur l'élaboration des catégories) et de leur diversification (dans le temps et dans l'espace) permet aussi d'expliquer l'apparition des systèmes de signes, et de rendre compte de leur diversité.

Une telle perspective a évidemment d'importantes répercussions sur l'épistémologie des sciences du langage : elle attire en effet ces dernières du côté des sciences de la nature. Cela ne peut que lui valoir certaines critiques, qui seront examinées.

Mardi 7 avril (14h-16h)

« Le causatif en français régional antillais »

André Thibaut (Université de Paris IV- Sorbonne)

L'ancien et le moyen français connaissent pour le factitif deux possibilités syntaxiques dans l'expression du factitif : schématiquement, *faire rire tout le monde* (l'ordre qui déjà dominait à l'époque et qui s'est imposé en français moderne) mais aussi *faire tout le monde rire*. Voici comment Gougenheim présentait la situation :

« L'ancien français place souvent entre *faire* et l'infinitif le sujet de ce dernier, complément d'objet de *faire*, si l'infinitif n'est pas suivi d'un complément d'objet direct. [...] On en trouve des exemples fréquents durant tout le moyen âge, non seulement en vers [...] mais aussi en prose [...]. On trouve encore de nombreux exemples de cette construction dans le théâtre du xv^e et du xvi^e siècle [...]. On la rencontre chez Rabelais [...] et encore chez Malherbe [...]. Elle disparaît ensuite pour ne renaître que dans la dernière moitié du xix^e siècle comme une sorte d'artifice de style destiné à renouveler une tournure usée : elle s'emploie alors même avec les infinitifs transitifs suivis d'un complément direct. » (Gougenheim, Georges, 1929. *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Les Belles Lettres, p. 357-358)

Or, loin de n'être qu'un artifice de style, cette construction syntaxique jouit d'une grande vitalité aujourd'hui en français régional antillais, où elle est très bien attestée dans plusieurs genres textuels (aux côtés de l'ordre syntaxique canonique), ainsi que dans l'Océan Indien ; en outre, c'est aussi la seule construction possible dans l'ensemble des créoles français.

Certains auteurs ayant suggéré que le français régional de l'Île Maurice devait cet emploi à l'influence de l'anglais, Robert Chaudenson rappelle l'existence du tour dans l'ancienne langue :

« Sans entrer dans le détail, il est clair que l'origine de la construction créole est française [...]. Pour en revenir au point que je cherche à illustrer, il n'est pas possible, en toute rigueur, de classer la construction du français de Maurice *Faire X faire quelque chose* comme un créolisme, dans la mesure où il apparaît probable que ce tour *existait* dans le français des colons ; il s'est sans doute d'autant plus facilement maintenu au cours des siècles qu'il avait lui-même généré une structure homologue dans le créole local. » (Chaudenson, Robert, 1993. « Français et créoles dans les aires créolophones », dans Didier de Robillard / Michel Beniamino (éds), *Le français dans l'espace francophone : Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, Paris, Champion, 1993 (tome 1), p. 425).

Le but de R. Chaudenson était de rappeler que le créole vient du français régional et non l'inverse, ce sur quoi nous sommes d'accord. Il y a toutefois deux choses que nous aimerions discuter par rapport à cette citation. 1) D'une part, il convient de se demander si la seule *existence* de cette structure dans le français des colons est suffisante pour expliquer à elle seule le succès écrasant qu'elle a connu dans tous les créoles français. Elle n'était sûrement pas la seule, et vraisemblablement pas la plus fréquente des deux constructions connues ; son succès appelle donc une explication. D'autres processus cognitifs ont peut-être joué un rôle important dans cette évolution, ce que nous tenterons d'explorer. 2) D'autre part, l'influence

de l'anglais ne peut être entièrement mise de côté pour l'île Maurice ; en effet, un rôle de soutien est aussi envisageable. D'ailleurs, un portrait global de la francophonie nous montre que la structure est également attestée dans d'autres zones où le français est en contact avec l'anglais – d'une part en Louisiane (mais il est vrai qu'un créole français y existe aussi), et d'autre part dans certaines régions du Canada où le français est en situation minoritaire face à la position dominante de l'anglais, et où la tournure ne saurait en aucun cas être considérée comme un créolisme. – P.S. : une attention particulière sera consacrée aux abondantes données empiriques et à leur répartition dans l'espace et dans le temps.

Mardi 14 avril (14h-16h)

« Correspondance ou métaphore : Sons clairs et couleurs criardes »

Ophélie Deroy (Institute of Philosophy, School of Advanced Study, University of London)

Nous utilisons fréquemment un attribut sensoriel propre à une modalité donnée pour éclairer le caractère d'une expérience dans une autre modalité : Les couleurs sont dites chaudes ou criardes, les odeurs sont douces, le timbre d'un instrument clair, les sons aigus. Ce phénomène de "transfert de sensations" se produit dans toutes les langues, et les mêmes transferts se retrouvent parfois dans un grand nombre de langues - par exemple, quand il s'agit d'appliquer la notion de hauteur aux sons. Doit-on alors assimiler ces transferts, comme c'est généralement le cas, à une forme de synesthésie (e.g. Williams, 1976) ou de métaphore, notamment de "métaphore primaire" (Grady 1997) ou "incarnée" (Lakoff & Johnson, 1980) ? Cette intervention s'appuie sur de récents travaux de sciences cognitives qui révèlent le caractère distinctif des corrélats neurologiques, comportementaux, et perceptuels de ces transferts de sensations (voir Deroy & Spence, 2013 ; Spence, 2011 pour une revue récente) pour défendre la thèse qu'une catégorie spécifique de "correspondance intermodale" doit être reconnue pour capturer la spécificité de ces phénomènes linguistiques et cognitifs.